

Colloque Oustrail 30.10.09

# Quel financement pour quels objectifs?

Roger Nordmann,  
Conseiller national, Membre de la Commission de  
l'environnement, de l'aménagement du territoire et de  
l'énergie,  
Comité de l'ATE

## L'initiative « *pour les transports publics* »

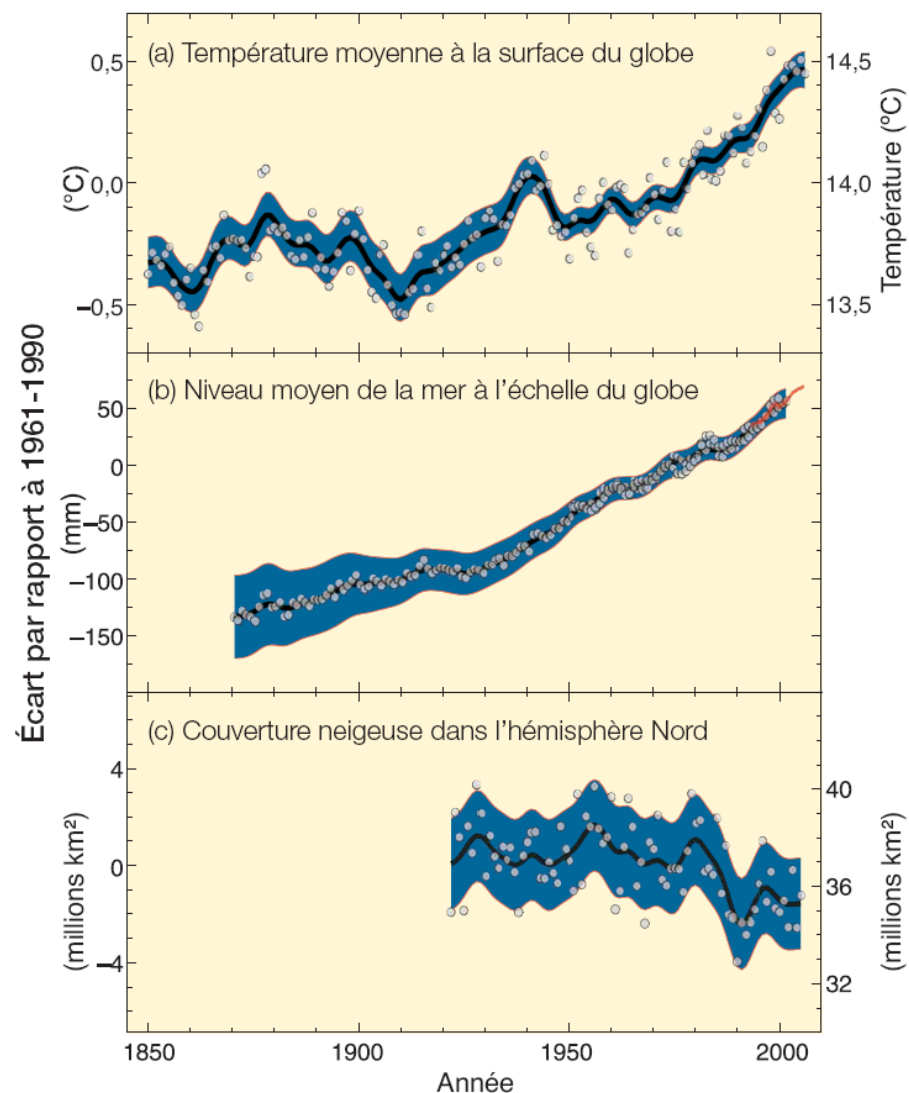
- Fixer une proportion « moitié-moitié » pour l'utilisation du produit affecté de l'imposition des huiles minérale (*en remplacement d'une pratique actuelle:  $\frac{3}{4}$  à la route et  $\frac{1}{4}$  aux transports publics*)
- 800 millions de plus par ans pour les TP, essentiellement pour les infrastructures (11 à 12 mrd de 2015 à 2030).
- Pérennisation de l'alimentation du Fonds FTP par le produit de l'imposition des huiles minérales (plus uniquement pour les NLFA).
- Par contre: pas de renchérissement de la mobilité.

## **Variations de la température et du niveau de la mer à l'échelle du globe et de la couverture neigeuse dans l'hémisphère Nord**

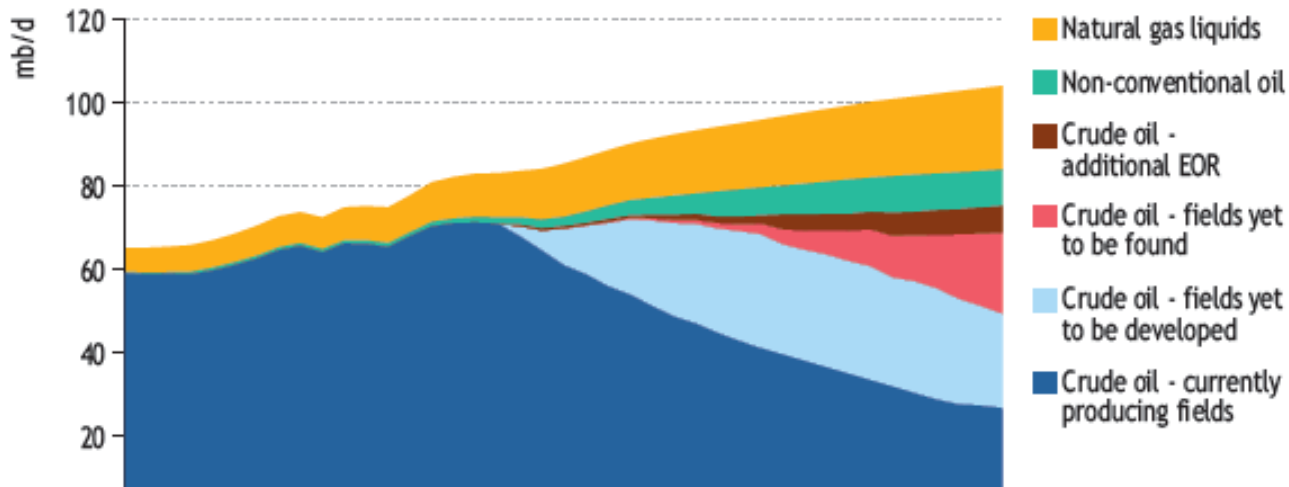
Rapport GIEC/ IPCC 2007 pg 3

« Pour atteindre cet objectif [pas plus de 2° de réchauffement], les émissions mondiales de gaz à effet de serre devront passer de leur niveau actuel de 5,8 tonnes à 1 à 1,5 tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> par habitant, selon l'évolution démographique »

Message Conseil fédéral, relatif à la politique climatique après 2012 (16.8.2009, point 1.5, pg 15).



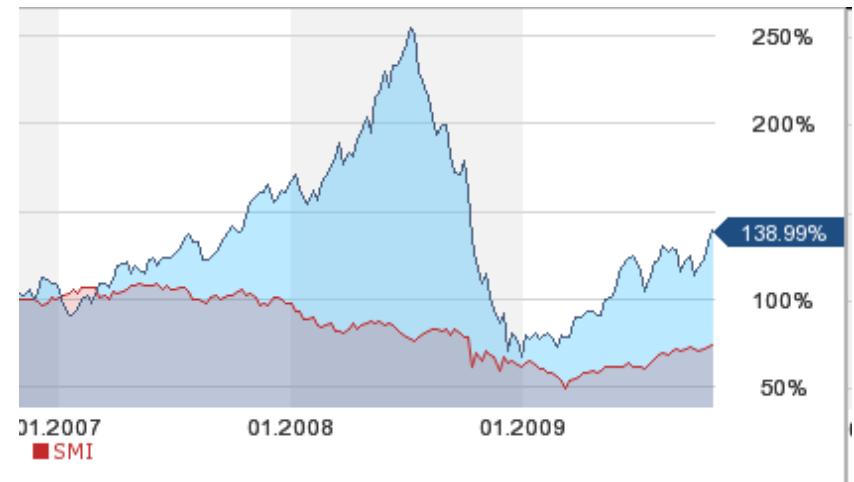
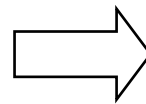
## Évolution de l'extraction pétrolière selon AIE, en millions de barils par jour



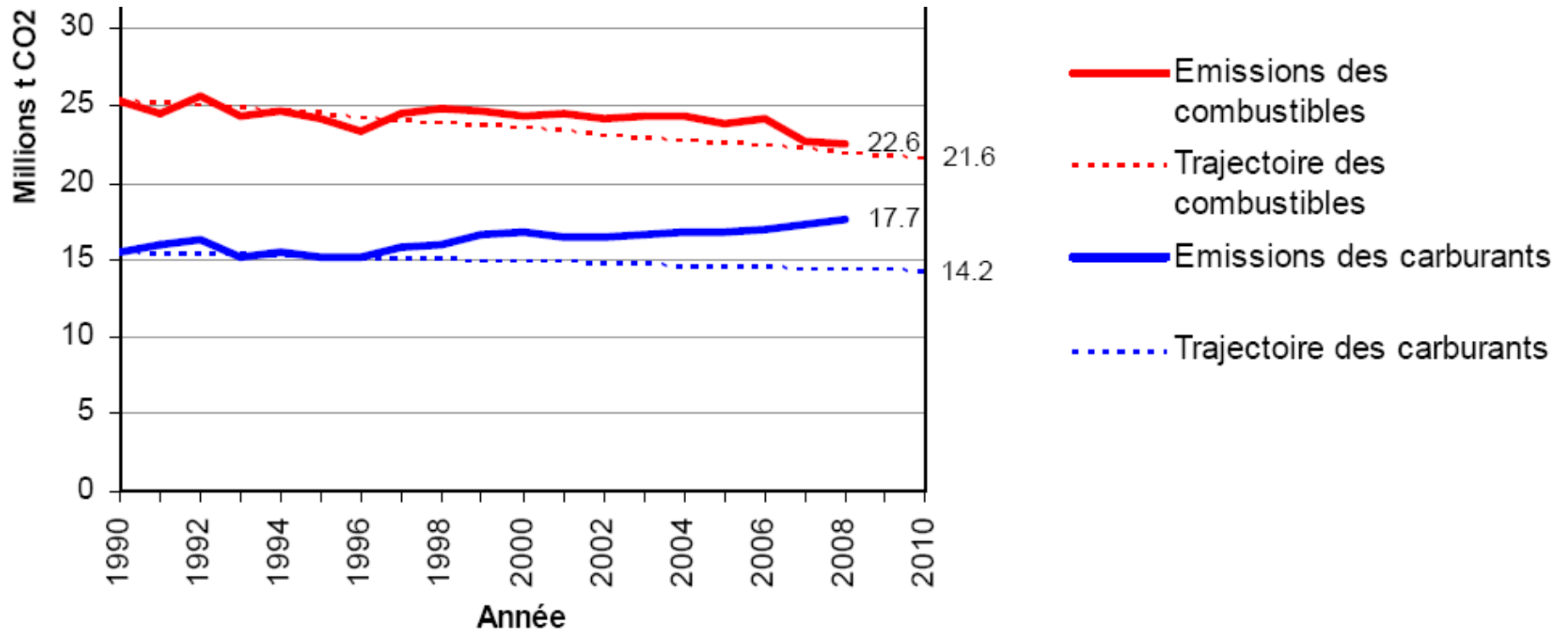
Source : OECD + Agence internationale de l'Énergie, world energy outlook 2008 pg 250.

**Le cours du pétrole en US \$ sur 3 ans (bleu), comparé au SMI (rouge)**

Source: <http://boerse.tagesanzeiger.ch>



## Les émissions de CO2 de la Suisse



Source: Confédération, Émissions d'après la loi sur le CO2 et d'après le Protocole de Kyoto, 19.6.09

# Le défi: assainir notre système de mobilité

Diminuer sa dépendance envers les énergies fossiles, et par conséquent aussi son impact sur le réchauffement climatique

Deux piliers centraux:

- Renforcement des transports publics
- Assainissement du parc des véhicules individuels.

La réorientation sera impossible si la croissance de la mobilité est excessive.

# Réorientation plus que croissance

Les leviers:

- Intelligence et libre arbitre
- Type d'infrastructures mise à disposition
- Prix d'utilisation (prix relatifs)
- Efficacité et technologie
- Solidarité interrégionale

# La mobilité doit financer son assainissement

- Ne pas solliciter davantage la caisse générale de la Confédération ou des cantons.
  - Pas souhaitable: d'autres priorités (AVS, formation, etc)
  - Pas de raison de subventionner l'hypermobilité.
  - Politiquement peu réaliste
- Le secteur des transports, considéré dans sa globalité, doit financer lui-même son propre assainissement.



# Conditions de réussite de l'assainissement

1. Concentrer les efforts publics de développement sur les transports publics, pour renforcer massivement leur attrait et leur capacité.
2. Maintenir et renforcer le différentiel de prix rail route. Si la route renchérit: un modeste renchérissement des TP est envisageable.
3. Utiliser le produit d'une éventuelle taxation accrue des carburants pour financer en priorité les transports publics
4. Ne pas baisser le prix des transports.